Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027
Compte-rendu - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44
Comité de programmation du 14/11/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation	Avis instructeur - Avis	Avis instructeur - Motivation
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	3-Mesure horizontale de la SRI-SI pour le soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, de structuration et de mise en réseau de la recherche et animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation	00040464	CENTRE SCIENCES	« Sciences et Cultures, Innover pour les Territoires programme d'actions 2022-2024 » Programme d'actions CENTRE SCIENCES de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle en région Centre-Val de Loire 2022-2024	Accepté	Favorable	Favorable	Avis favorable. L'opération est éligible à l'action 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI : soutien à l'intégration de l'innovation dans les entreprises, structuration et mise en réseau de la recherche, animation des écosystème d'innovation des domaines prioritaires de spécialisation » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (associations). En effet, le projet porté par Centre Sciences vise à renforcer la dissémination de la CSTI en Région Centre-Val de Loire. Il se fonde sur la structuration du réseau des acteurs régionaux avec un développement collaboratif de service pour la diffusion de la CSTI auprès des publics : sensibilisation de nouveaux acteurs, accompagnement et formation, promotion d'une démarche d'innovation et appui sur le numérique pour faciliter l'accès de nouveaux publics éloignés des lieux de recherche en Région. Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (animation des DPS, coordination des actions, actions liées à l'innovation par les services, structuration de l'offres de services aux entreprises, actions de diffusion des connaissances scientifiques et techniques et actions en faveur du transfert et de la valorisation vers les entreprises) et elle répond aux critères de sélection (professionnalisme et qualité de l'accompagnement et de l'animation, capacité à créer des liens entre sciences et industries, capacité à favoriser le transfert et la valorisation des technologies vers les entreprises, capacité à promouvoir la culture scientifique, technique et industrielle, lien avec les DPS et la SRI-SI). L'effet levier attendu est important (478 000 € de montant UE soit 39,12 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO07 « Organismes de recherche participant à des projets de recherche communs » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 10.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.1 - Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	2-Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines de spécialisation	00040880	UNIVERSITE D'ORLEANS	GEPLA (GaN Et PLAsma - Structuration du GaN et du Ga2O3 par plasma)	Accepté	Favorable	Favorable	Avis favorable. L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 2 « Projets de recherche et d'innovation dans le cadre des domaines prioritaires de spécialisation ». L'opération aura un fort impact, avec un rayonnement international, en renforçant le positionnement d'acteurs de premier plan de l'Université dans le développement de nouvelles technologies microélectroniques. L'opération aura un effet levier important (359 997,34 € de montant UE soit 60,00 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur SR01 « Nombre de partenariats public-privé dans les DPS » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 1 soit 14,3 % de la cible 2029.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	5-Acquisition, usages, sécurisation et exploitation des données	00021235	GIP RECIA	Réseau Régional des Données Territoriales Do.TeRR GéoCentre - Dispositif régional d'animation, de partage et de mutualisation de l'information territoriale et géographique ouverte 2023-2025 en Centre-Val de Loire	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération est éligible à l'action 5 « Acquisition, usages, sécurisation et exploitation des données » du PO FEDER-FSE+ 2021-2027. L'opération permet à l'échelle régionale, d'améliorer la capacité de décision des élus, en particulier à travers les outils géomatiques. Elle permet également de favoriser l'ouverture, la diffusion, la mutualisation et la partage des données géographiques tout en accompagnant les acteurs de la géomatique dans leurs pratiques permettant une meilleure connaissance du territoire et de valoriser les politiques publiques En ce sens elle répond aux interventions soutenues par cette action notamment la mutualisation et animation de la communauté régionale de la donnée à travers notamment une plateforme géomatique régionale dédiée à la connaissance des territoires pour améliorer l'aide à la décision publique L'indicateur de réalisation : SO01 (Nombre de nouveaux services numériques expérimentés à travers les projets soutenus par le FEDER représente 12,50% de la valeur cible 2029. L'indicateur de résultat : RCR11 (Utilisateurs de services, produits et processus numériques publics, nouveaux et réaménagés) représente 2,42 % de la valeur cible 2029, le montant FEDER mobilise 377 792,74 € de FEDER soit 7,07 % de la maquette financière de l'action 5, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	15-Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique	00031960	SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE	Animation d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique - PTRE	Accepté	Favorable	Favorable	La mission de la PTRE portée par le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, reconnue d'intérêt général, s'inscrit complètement dans les objectifs du Programme opérationnel, objectif spécifique 2.1 « Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre » et plus spécifiquement à l'action 15 « Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation, et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique L'opération a pour objectif de développer la rénovation énergétique performante. Elle concerne le déploiement, la coordination et l'animation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTR)E sur le territoire sur le territoire de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et celle du Pays Fort Sancerrois Val de Loire L'objectif est de réaliser un nombre croissant de travaux de rénovation énergétique des habitations pour faire diminuer la consommation énergétique des habitants, et celle du territoire, et donc les émissions de gaz à effet de serre associées. Elle apporte des conseils techniques et financiers, neutres et gratuits, pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation de l'habitat ou de construction neuve.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	23202	LABORATOIRE MARAIS 2A	Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération de l'entreprise Laboratoire marais 2A reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs ayant un impact environnemental, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO. L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	24071	CARTONNAGES GALLIA SA	Acquisition d'une ligne d'impression recto/verso avec découpe en ligne	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération de l'entreprise CARTONNAGE GALLIA reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs ayant un impact environnemental, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO. L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	27339	LAVOX BLN	Augmentation des capacités de production et robotisation des process, pour gagner des parts de marché dans le secteur vêtement de santé et travail	Accepté	Favorable	Favorable	L'opération de l'entreprise LAVOX BLN reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO). L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	28620	MECAPRO CENTRE	Création d'une cellule de production robotisée et acquisition d'un bras de chargement polyarticulé pour centre d'usinage	Accepté	Favorable	Favorable	Le porteur et l'opération sont éligibles et en cohérence avec les objectifs du programme et du DOMO. L'opération est conforme aux critères d'éligibilité fixés dans le DOMO, qui vise à soutenir les investissements en matériels productifs, en vue de leur modernisation ou de la réalisation d'un saut technologique, permettant à l'entreprise d'acquérir par ce biais une technologie non encore maîtrisée, et prioritairement les projets ayant un impact environnemental significatif répondant aux critères de transition énergétique, économie circulaire et participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et à la réduction des consommations de matières premières. Les équipements permettront de réinternaliser des productions jusqu'alors externalisées, de renforcer l'emploi en milieu rural, d'avoir un impact positif sur l'environnement (réduction de l'impact carbone, réduction des rebus, diminution de la consommation des matières premières) et d'être compétitif sur un secteur industriel fort.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	19288	BARBAT RECYCLAGE	Programme d'investissements matériels 2022-2024	Accepté	Favorable	Favorable	Cette opération portée par Barbat Entreprise a pour objectif de favoriser les initiatives écologiques, l'emploi grâce à l'accélération des recrutements et l'accroissement du chiffre d'affaires lié aux déchets de cartons et est éligible à l'action n°8 du PO FEDER-FSE Loire. Elle contribue à alimenter les indicateurs de performance RC001, RCR01, RCR02, RCR19. L'opération est éligible au regard du PO FEDER FSE Loire pour un coût total éligible de 1 207 363€ HT L'aide FEDER représente 297 202€, soit une intervention UE de 24,62%.
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions	23488	TECH LOIRE AGENCEMENT	Acquisition d'ue scie à panneaux avec robot stockeur	Accepté	Favorable	Favorable	Cette opération portée par Tech Loire Agencements, a pour objectif de contribuer à un gain de productivité de l'entreprise, dans un contexte de transition écologique et de développement durable des entreprises, de se conformer aux normes européennes et de se positionner sur de nouveaux permettant de poursuivre l'évolution du chiffre d'affaires, de maintenir et de créer des emplois. L'opération est éligible au regard de l'action n°8 "Renforcer les capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions" du PO FEDER-FSE et contribue à alimenter les indicateurs de performance RC001, RC002, RCR01, CR19. L'opération est éligible au regard du PO FEDER FSE Loire pour un coût total éligible de 371 000€ HT L'aide FEDER représente 162 600€, soit une intervention UE de 43,83%. L'opération est co-financée par autofinancement
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	16-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de logements performants et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables	22514	HLM France LOIRE	Réhabilitation énergétique de la résidence Clos des Carrières à Savigny en Septaine	Accepté	Favorable	Favorable	Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation énergétique de la résidence Clos des Carrières (CARR) à Savigny-en-Septaine dont l'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact de l'augmentation de l'énergie. Par ailleurs, cette baisse de consommation énergétique entraine le passage de la classe E à la classe B, soit un gain de 3 classes. L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau. Le projet est éligible à l'action 16 du DOMO "Soutien à des programmes de rénovation énergétique performante de logements et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables". L'opération "Réhabilitation énergétique de la résidence Clos des Carrières (CARR) à Savigny-en-Septaine 18390" contribue à alimenter les indicateurs de performance : RCO18, RCO74, RCO75, RCR26 et RCR29 qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme. Conformément au PO et au DOMO de la Région Centre-Val de Loire, l'opération est éligible pour un coût total éligible de 311 277,91 € HT. L'aide FEDER représente 46 691,69 €, soit une intervention UE de 15%.
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre	16-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de logements performants et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables	22688	HLM France LOIRE	Réhabilitation énergétique de la résidence Clos du Mouton à Villabon	Accepté	Favorable	Favorable	Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation énergétique de la résidence Clos du Mouton (VILA) à Villabon dont l'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact de l'augmentation de l'énergie. Par ailleurs, cette baisse de consommation énergétique entraine le passage de la classe F à la classe B, soit un gain de 4 classes. L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau. Le projet est éligible à l'action 16 du DOMO "Soutien à des programmes de rénovation énergétique performante de logements et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables". L'opération "Réhabilitation énergétique de la résidence Clos du Mouton (VILA) à Villabon 18800" contribue à alimenter les indicateurs de performance : RCO18, RCO74, RCO75, RCR26 et RCR29 qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme.

Avis des tiers experts

N° PDA	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers - Nom du tiers	Avis	Motivation
00040464	DE - LE GALLO T. Avis reçu le 06/11/24	Favorable	La Direction de l'Economie émet un avis favorable. Elle s'inscrit dans l'analyse faite par les services de la DEI et la DESRTT.	DESRTT - GIRARD-RODARY C. Avis reçu le 22/10/24	Favorable	Avis favorable pour l'octroi de cofinancement FEDER sur les opérations visées sur les 3 dernières années d'exercice de Centre-Sciences.	DRARI - CORDIER S. Avis reçu le 06/11/24 DREETS - MOREAU D. Avis reçu le 31/10/24	Favorable	Avis favorable Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable.
00040880	DE - LE GALLO T. Avis reçu le 06/11/24	Favorable	La Direction de l'Economie émet un avis favorable pour ce dossier. Ce projet s'inscrit dans le cadre du transfert de technologie autour de la technologie GaN, enjeu pour plusieurs entreprises de notre territoire. En ce sens, nous serons attentifs à ce que d'autres acteurs que STMicroelectronics puisse bénéficier de ces recherches.	DESRTT - CORDIER G. Avis reçu le 28/10/24	Favorable	Dans la mesure ou la DESRTT a déjà émis un avis favorable au pré-avis d'opportunité sur ce projet, je te reconfirme que le positionnement « favorable » de la DESRTT vis-à-vis de ce projet. En effet, la recherche développée dans le cadre de ce projet devrait permettre de proposer une architecture innovante permettant à la fois une miniaturisation et une simplification dans la connectique des composants, ainsi qu'un contrôle de précision atomique dans les procédés de gravure. Ces innovations visent à maintenir la compétitivité de STMicroelectronics, partenaire socio-économique du projet GEPLA, dans la fabrication de ces nouveaux types de dispositifs de conversion d'énergie en France. Cela est d'autant plus pertinent que la technologie GaN est uniquement développée en France à Tours. Le développement de ces innovations devrait donc renforcer la compétitivité et l'avantage concurrentiel de STMicroelectronics sur le site de Tours qui ambitionne la mise en place d'une unité de production GaN à très fort volume de préférence dans les 2 à 5 ans. Dans le cadre de ses politiques de soutien à la recherche, l'innovation et au transfert de technologie, la Région porte un intérêt tout particulier sur le développement des compétences scientifiques et des nouvelles technologies auprès des acteurs socio-économiques du territoire. En ce sens, l'apport du laboratoire GREMI est stratégique pour le développement de nouvelles briques de technologie auprès de STMicroelectronics. Cela répond donc pleinement aux attentes de la Région en matière de recherche et de transfert de technologie.	DRARI - CORDIER S. Avis reçu le 31/10/24	Favorable	La DRARI émet également un avis favorable sur ce projet.
00021235	ADAPT - Baptiste CHAPUIS - Avis du 18/10/24	Favorable	Avis favorable pour ce projet qui s'intègre pleinement dans la feuille de route numérique de la Région.						
00031960	DETE - Loup BRESSON - Avis du 16/10/24	Favorable	Depuis le 1er avril 2024, le Pays Sancerre Sologne est le guichet rénovation sur le territoire des CC Pays-Fort Sancerrois Val de Loire et Sauldre et Sologne. Elle a répondu à l'appel à projet régional « Plateforme Territorial de Rénovation Energétique » (PTRE) et a reçu un avis favorable du comité de sélection. Elle met en place des actions de mobilisation de l'écosystème local (artisans, notaires, maisons France service, conseillers bancaires), afin de faciliter la mise en place de rénovations globales et performantes. La PTRE fait partie du service public de la rénovation Energétique piloté par la région. Le montant du SARE en co-financement est exacte (c'est uniquement de la part fixe). Son action favorise le développement local, en permettant à travers la réhabilitation du bâti de renforcer l'attractivité de la collectivité et de diminuer les charges énergétiques. Elle participe à la diminution de la précarité sur son territoire à traves ses actions de sensibilisation, communication, animation à destination des particuliers, des petites entreprises, des professionnels du bâtiment et des élus locaux. Elle constitue un maillon essentiel pour la diminution des gaz à effet de serre en dynamisant le marché local de l'emploi grâce à son incitation à la réalisation de travaux. Je donne mon avis favorable pour la financement FEDER à destination de la PTRE du Pays Sancerre Sologne sur l'action 15 du programme « Soutien aux actions d'accompagnements, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et la sobriété énergétique ».						
23202	DE- Stéphane CORDIER- Avis du 31/10/2024	Favorable	Avis favorable pour ce dossier						
24071	DE-MRCVL45-Olivier Heurtebise- Avis du 21/10/2024	Favorable	Compte tenu des éléments suivants découlant du travail d'instruction & éléments portés dans le dossier de demande : - PME familiale - Projet permettant de réaliser des nouvelles opération de production (impression recto verso) non possible avec la précédente machine - Projet permettant de répondre aux nouvelles demandes du marché (notamment celui des emballages e-commerce et emballages découpés en carton ondulé) - Projet permettant d'améliorer qualité du produit fini (meilleure qualité de découpe) Et accessoirement, projet concourant à maintenir une production industrielle très qualitative en zone rurale, Avis favorable de la Direction de l'Economie pour un soutien FEDER au projet.						
27339	DE-MRCVL36- Morgane Guillerme- Avis du 23/09/2024	Favorable	J'ai un avis favorable pour le financement de ce projet à hauteur de 400 000€. Il est réaliste, que ce soit par rapport à son activité ou ses finances, pour l'entreprise. Elle a été accompagnée plusieurs fois par le Conseil Régional depuis plus de 10 ans. Même si c'est la première fois depuis sa reprise. Elle a toujours respecté et suivi ses dossiers. C'est une société impliquée au niveau environnemental. La création du site actuel il y a plus de 10 ans, aidé par la Région, avait été totalement pensée avec une logique d'ergonomie, de gestion de l'énergie et des flux y compris gestion de l'eau. Cela reste une constante. Un programme de formation du personnel, financé par la Région, comprenait une partie d'amélioration des acquis de base, en particulier le calcul, avec une approche un peu détourner pour ne pas stigmatiser ce déficit de maitrise.						
28620	MRCVL 36 Morgane GUILLERME, le 24/10/2024	Favorable	La société Mécapro Centre est une société qui se développe régulière (elle a déjà connu plusieurs agrandissements) sur une commune assez rurale et elle fait partie des sociétés moteur de ce secteur géographique. Elle a su s'adapter et passer du statut artisanal à celui de petite société industrielle. Le projet s'inscrit dans la continuité de ses développements. Elle a toujours eu une demande d'activité à satisfaire mais elle maitrise son développement avec des investissements réguliers mais limités à ses capacités. L'entreprise a été aidée deux fois par le conseil régional. Les aides n'ont été que partiellement versées, les paiements, en particulier du solde, n'étant pas demandés. Cette question, d'immobilisation de fonds pour la société sans demande de versement, avait été abordé lors de la proposition de l'accompagnement FEDER début 2024. L'interlocuteur au sein de la société a changé, la transmission étant en train de se finaliser, et c'est un des enfants qui s'occupe maintenant de cette partie et globalement de l'administratif. Cette personne a d'ailleurs été l'interlocutrice pendant tout le montage du dossier FEDER. Avec la croissance de la taille de la société la structuration de la partie administrative de la société s'est aussi opérée et les risques sur le paiement de l'aide sont donc limités.						
19288	MRCVL 41 Hélène CHATELIER, le 28/10/2024	Favorable	Pas de remarque particulière						
23488	MRCVL 37 Florence BRUYNSEELS, le 4/11/2024	Favorable	Je formule un avis favorable pour ce dossier. J'ai pu voir les investissements en fonctionnement le 29/11 . Je pense que la potence n'a pas été inclus dans la demande. Cela n'aurait pas changé le montant de l'aide vu que nous saturons le DE MINIMIS avec cette nouvelle intervention. C'est vraiment un équipement d'exception à visiter à l'occasion. Au-delà de la performance globale, il faut souligner que cette installation permet de gérer les chutes de bois de manière bien supérieure (étiquetage en sortie et dimensions intégrées directement dans le système). Et je confirme que le bruit est faible.. Il y a bien les logos UE sur les machines						
22514	DAT - Xavier TRIBALAT MAURICE, le 29/10/2024	Favorable	Après lecture durapport, même si ce dossier n'a pas été déposé au titre du CRST, je confirme que les critères d'éligibilité sont respectés et donne donc un avis favorable	DETE - Christophe DOS SANTOS, le 5/11/2024	Favorable	En ce qui concerne le dossier N° 22514, le scénario N°2 permettrait un gain de 3 classes énergétiques, ce qui est conforme pour l'obtention des subventions FEDER. Je donne par conséquent un avis favorable sur ce projet de rénovation énergétique.			
22688	DAT - Xavier TRIBALAT MAURICE, le 29/10/2024	Favorable	Après lecture durapport, même si ce dossier n'a pas été déposé au titre du CRST, je confirme que les critères d'éligibilité sont respectés et donne donc un avis favorable	DETE - Christophe DOS SANTOS, le 5/11/2024	Favorable	En ce qui concerne ce dossier N°22688, le scénario N°2 permet un gain à minima de 4 classes énergétiques pouvant être éligible au FEDER au titre de l'action 16. Je donne également un avis favorable			

Informations budgétaires / Coût total éligible / Financements proposés / Indicateurs du cadre de performance

N° PDA	Section	Imputation	Coût total éligible - Montant	HT/TTC	Union européenne - FEDER - Montant	FEDER %	FSE+ Montant	FSE+ %	Dépenses publiques nationales - Région CVL - Montant	Région CVL %	Autres régions Montant	Autres régions %	Etat Montant	Etat %	AELB Montant	AELB %	Département Montant	Département %	Commune Montant	Commune %	EPCI Montant	EPCI %	Autres publics Montant	Autres publics %	Autofinancement public Montant	Autofinancement public %	Dépenses privées - Fonds privés Montant	Fonds privés %	Autofinancement privé Montant	Autofinancement privé %	Réalisation	Résultat
00040464	Fonctionnement	9305-052-65748-21962-081	1 221 988,53 €	TTC	478 000,00 €	39,12%			690000	56,47%																			53 988,53 €	4,42%	RCO01: non pertinent RCO04 : non pertinent RCO05: non pertinent RCO07: 10	RCR05: non pertinent
00040880	Investissement	9005-052-2045-21901-081	599 997,34 €	HT	359 997,34 €	60,00%			240 000,00 €	40,00%																					RCO01: non pertinent RCO04 : non pertinent RCO07: non pertinent RCO08: 165540 €	SR01: 1
00021235	Investissement	9005-052-2045-21904-081	695 792,74	TTC	377 792,74 €	54,30%			168000	24,15%			150000	######																	RCO14 : 0 SO01 : 1	RCR11 : 700
00031960	Fonctionnement	9305.052.65735 8.21915	56 295,00 €	TTC	33 777,00 €	60,00%			18360,1	32,61%															4157,9	7,39%					SO02 : 1	Néant
23202	Investissement	9005-052-2045-21907-081	514 762,26 €	HT	257 381,13 €	50,00%																							257 381,13 €	0,5	RCO01: 1 RCO02: 1	RCR01 : 5 RCR19: 1 RCR02: 257 381,13
24071	Investissement	9005-052-2045-21907-081	1 625 265,00 €	HT	325 053,00 €	20,00%																							1 300 212,00 €	0,8	RCOO1: 1 RC002: 1	RCR01 : 2 RCR19: 1 RCR02: 1 300 212
27339	Investissement	9005-052-2045-21907-081	3 264 229,00 €	HT	400 000,00 €	12,25%																							2 864 229,00 €	0,87746	RCOO1: 1 RC002: 1	RCR01 : 20 RCR19: 1 RCR02: 2 864 229
28620	Investissement	9005-052-2045-21907-081	704 897,38 €	HT	246 714,08 €	35,00%																							458 183,30 €	0,65	RCO01 : 1 RCO02 : 1	RCR01 :1 RCR02 : 458 183,30 RCR19 :1
19288	Investissement	9005-052-2045-21907-081	1 207 363,00 €	HT	297 202,00 €	24,62%																							910 161,00 €	0,75384	RCO01 : 1 RCO02 : 1	RCR01 : 3 RCR02 : 910 161 RCR19 : 1
23488	Investissement	9005-052--2045-21907-081	371 000,00 €	HT	162 600,00 €	43,83%																							208 400,00 €	0,56173	RCO01 : 1 RCO02 : 1	RCR01 : 1 RCR02 : 208400 RCR19 : 1
22514	Investissement	9005-052-2045-21913-081	311 277,91 €	HT	46 691,69 €	15,00%											32 077,63 €	0,103											232 558,59 €	0,74711	RCO18 : 13 RCO74 : 23 RCO75 : 1 (déjà comptabilisé)	RCR26 : 357 RCR29 : 70
22688	Investissement	9005-052-2045-21913-081	264 954,74 €	HT	52 990,89 €	20,00%											33 570,84 €	0,127											178 392,74 €	0,6733	RCO18 : 10 RCO74 : 17 RCO75 : 1	RCR26 : 90 RCR29 : 24

N° PDA	Descriptif de l'opération
00040464	Centre Sciences est labellisé " Science & Culture, Innovation " par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et identifié comme " Pôle Territorial de Référence " de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) en région Centre-Val de Loire. Centre Sciences porte un projet de dissémination de la culture scientifique technique et industrielle et s'appuie sur sa capacité à porter son action au bénéfice des publics éloignés et du jeune public, un des défis majeurs du territoire régional. La rayonnement de l'opération est régional.
00040880	Le porteur est le GREMI, laboratoire de recherche de l'Université d'Orléans membre du GIS CERTeM qui a développé de nombreuses compétences dans les technologies de fabrication de composants électronique de puissance, notamment le développement et la mise au point de procédés de gravure par plasmas. Le projet GEPLA consiste à mettre au point des procédés de gravure pour la réalisation de composants de puissance dont le but est d'améliorer l'efficacité énergétique et donc d'économiser de grandes quantités d'énergie lors de la conversion du courant électrique dans le produit du quotidien. Le projet GEPLA (GaN Et PLAsma - Structuration du Nitrure de Gallium (GaN) et de l'oxyde de Gallium (Ga2O3) par plasma) se place dans le cadre du projet européen IPCEI-ME-CT en collaboration avec STMicroelectronics Tours. Le projet se déroulera sur le campus de l'Université d'Orléans, et plus précisément au Laboratoire GREMI, Unité Mixte de Recherche CNRS-Université (UMR CNRS 7344) situé 14 rue d'Issoudun – 45067 Orléans Cedex 2 Le rayonnement de l'opération est international.
00021235	Le GIP Recia a, dans sa convention constitutive, trois objectifs majeurs : -Être un centre de ressources et de compétences autour du numérique -Contribuer à l'animation régionale TIC -Être le support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services Il s'attache à proposer des solutions fiables, ergonomiques et mutualisées ainsi que de l'expertise pour ses membres et partenaires. Dans ce cadre, le Conseil régional a missionné le GIP Recia pour conduire la démarche OpenData et animer le dispositif régional de partage et de mutualisation de l'information territoriale et géographique sur le territoire. Le projet consiste en : -Améliorer l'accessibilité à la donnée dans une logique d'Open Data et faciliter le partage et la réutilisation de ces données, -Renforcer la dynamique de coacquisition de référentiels d'intérêt régional, -Inciter les membres du réseau à partager leur expertise et leurs ressources également à fournir des outils mutualisés d'analyse du territoire aux décideurs. Le projet couvre l'ensemble du territoire régional.
00031960	Le projet, porté par le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, concerne l'action de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE). Le Syndicat mixte assure le portage de la PTRE sur le territoire de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne (14 communes,14 500 habitants) et de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (36 communes; 18 200 habitants) La PTRE est opérationnelle depuis le 1er avril 2024, est un guichet unique qui offre un service gratuit, de conseils personnalisés et d'accompagnement à la rénovation énergétique à destination des habitants des 50 communes (soit 32 700 habitants) (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou locataires, artisans et commerçants), qui ont un projet de rénovation énergétique. Elle a pour objectif de développer la rénovation énergétique performante et de qualité à l'aide de différents leviers. Elle vise à accompagner les habitants vers une réduction importante de leur consommation, ce qui réduira la dépendance énergétique des foyers concernés, améliorera le confort et la santé des habitant et revalorisera le parc d'habitation concerné. Elle a pour mission de sensibiliser et mobiliser les habitants à la rénovation énergétique, en prenant en compte les plus précaires et isolés ainsi que le petit tertiaire. Elle fournit un accompagnement au travers du personnel dédié à l'opération, de conseils et de visites sur place. Le projet se déroulera sur 9 mois dans le département du Cher, plus spécifiquement sur le territoire des deux Communautés de communes.
23202	La société LABORATOIRE MARAIS 2A est une petite entreprise située à Chartres en Eure et Loire, elle mène un projet de modernisation de ses équipements de production de prothèses dentaires. L'opération vise à augmenter de 50% la capacité de production en intégrant des technologies numériques innovantes (imprimantes 3D, usineuses à 5 axes), tout en réduisant l'empreinte écologique. L'objectif est de répondre à la demande croissante des chirurgiens-dentistes, de créer de nouveaux emplois et de former des apprentis. Le rayonnement du projet est régional, avec une ambition de s'étendre à l'échelle nationale et internationale.
24071	CARTONNAGES GALLIA est une petite entreprise spécialisée dans la conception et dans la fabrication d'emballages en carton ondulé qui se situe à Beaune-la-Rolande, dans le Loiret (45). Cette entreprise poursuit son développement industriel, pour lui permettre de rester compétitive et de consolider sa base de clientèle, l'achat d'une nouvelle ligne d'impression avec découpe en ligne est nécessaire. L'investissement dans une nouvelle ligne permettrait le remplacement de leur ancienne ligne devenue obsolète. L'objectif est de pérenniser l'entreprise sur son territoire ainsi que de faire valoir le savoir produire « made in Loiret ».
27339	Lavox est une PME (petite et moyenne entreprise) spécialisé dans spécialisée dans la location et le traitement de linge pour l'hôtellerie et la restauration qui se situe à Déols dans l'Indre (36). Lavox souhaite installer de nouveaux équipements afin de conquérir le secteur des vêtements de santé et du travail pour ce faire l'installation d'une nouvelle ligne de production est nécessaire. L'entreprise prévoit Intégration d'un nouveau système de chauffage qui permettrait de réduire l'impact environnemental grâce à des technologies économes en énergie. Ces nouveaux investissements contribueraient à améliorer la productivité, créer des emplois durables. Ce développement répond à une demande régionale croissante et renforcera la compétitivité de LAVOX face à la concurrence.
28620	MECAPRO CENTRE, installée à Levroux (36) est spécialisé dans la mécanique de précision et plus spécifiquement dans l'usinage à commande numérique. L'entreprise fabrique des pièces sur mesure en aluminium, inox, titane, mais aussi tous types d'aciers, de plastique, de bronze et de cuivreux, pour ses clients, et les assemble. Sa clientèle est à 80% issue de la région Centre-Val de Loire et à 100% du territoire national. Elle souhaite acquérir une cellule de production robotisée et un robot de chargement au tournage numérique. Il s'agira d'un progrès technologique significatif destiné à augmenter ses capacités de production tout en maintenant l'emploi, développer les compétences de ses collaborateurs et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
19288	La société BARBAT Recyclage œuvre dans le recyclage et la valorisation de déchets (ferrailles, métaux, véhicules hors d'usage (VHU), plastiques, déchet industriel banal (DIB), déchet industriel dangereux (DID)). Le porteur de projet BARBAT Recyclage à travers son opération « Programme d'investissements matériel 2022-2024 » et dans cette perspective de contribuer pleinement à la protection de l'environnement et aux traitements des déchets, a pour objectif l'acquisition de matériels dont une presse cisaille pour préparer, réduire et densifier la ferraille et les métaux non ferreux et plusieurs compacteurs afin de collecter les déchets cartons. L'opération se localise sur la commune de BLOIS (41005 Loir-et-Cher, Centre-Val de Loire).
23488	Les activités de la SARL Tech Loire Agencements (ci-après TLA) s'inscrivent dans une démarche purement écologique prônant à la fois la santé au travail et favorisant la transformation numérique. TLA transforme des panneaux de bois et dérivés du bois pour fabriquer des mobiliers sur mesure destinés aux espaces de ventes et boutiques (banques d'accueil, bar restaurant, boulangeries, etc.). Créée il y a 20 ans, la SARL déclare employer 33 salariés (Hors les 9 associés travaillant également dans l'entreprises) L'opération portée par TLA consiste en l'acquisition d'une scie à panneaux avec robot stockeur, afin de répondre à des objectifs d'ordre socio- économique (production), d'emploi, de compétitivité, et environnementaux (réduction des déchets). TLA a pour objectif de poursuivre la croissance de son chiffre d'affaires (+18% ces 3 derniers exercices, prévision de +3% sur l'exercice 2024/2025) et sa marge, fidéliser les clients actuels et attirer de nouveaux clients, mais également être plus respectueux de l'environnement, et continuer à créer des emplois (12 embauches ces deux dernières années, 2 prévues en 2025).
22514	Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation énergétique de la résidence Clos des Carrières (CARR) à Savigny-en-Septaine 18390 dont l'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact du passage de la classe E à la classe B, soit un gain de 3 classes. L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau
22688	Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation énergétique de la résidence Clos du Mouton à VILLABON (18282 Cher, Centre-Val de Loire). L'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact de l'augmentation de l'énergie. Il s'agit de passer d'une classe énergétique G à C, ou F à B, soit un gain de 4 classes. L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau.

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation
2 - Une Europe plus verte	3 - Transition énergétique et écologique	2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés	19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR	00028735	Commune de Briare	Installation d'une production de chauffage géothermique pour la mairie de Briare	Accepté	Favorable
5 - Une Europe plus proche des citoyens	6 - Cohésion des territoires	5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines	42-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo	00023098	SYNDICAT DU CANAL DE BERRY	Poursuite de la réalisation de litinéraire Cœur de France à vélo dans le Cher - Canal de Berry à Vélo - Phase 2, 2023/2027, pour la réalisation progressive des secteurs 6 et 7	Accepté	Favorable

N° PDA	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
00028735	Favorable	Avis favorable pour cette opération portée par la Commune de Briare, consistant en la mise en place d'un système de chauffage alimenté par une géothermie sur sondes pour répondre aux besoins en chaleur du bâtiment de la mairie, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 19 « Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 0,91 % de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance.
00023098	Favorable	L'opération présentée par le Syndicat du Canal de Berry, porteur éligible à la fiche DOMO n°42, consiste à aménager une nouvelle portion de la partie Canal de Berry située sur la véloroute Cœur de France à vélo dans la continuité des travaux précédemment engagés et correspondant à la phase n°1. Ces nouveaux travaux correspondent à deux nouveaux secteurs permettant de relier Plaimpied-Givaudins à Saint-just, et Marseilles-lès-Aubigny à La Chapelle-Hugon. Cet itinéraire est ainsi spécifiquement mentionné au sein de la fiche DOMO n°42. Ces nouveaux aménagements vise à poursuivre le développement de la véloroute touristique assurant à la fois haute qualité de service et sécurité envers les usagers, ainsi que de contribuer à son attractivité. L'opération portée par le Syndicat du Canal de Berry émarge à la sous-mesure n°1 de la fiche « Poursuite et achèvement des itinéraires structurants » englobant à la fois la maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagements cyclables des deux secteurs concernés. Les aménagements concernant les deux nouveaux secteurs de la partie Canal de Berry de la véloroute Cœur de France à vélo permettent des retombées économiques et touristiques auprès des communes et des acteurs situés au sein de ce périmètre. Ils constituent également une véritable plus-value en termes de sécurité et de partage de la voirie. Les communes concernées ont par ailleurs été associées à la mise en place des aménagements et à leur connexion avec le patrimoine et le paysage local, dans un but de mise en valeur et de développement des potentialités touristiques des secteurs en question. La définition et le portage du projet par le biais du Syndicat mixte du Canal de Berry constitué par l'ensemble des collectivités locales concernées témoigne de l'intégration locale de celui-ci et de la démarche collective et participative mise en œuvre. Le porteur de projet indique que depuis 2015, le Syndicat mixte du Canal de Berry a effectué un grand nombre de concertation avec les membres du Syndicat 35 communes et le Département. Chaque proposition et décision sont ainsi prises lors des bureaux et comité syndicaux. Toutes les associations référentes sur le Canal de Berry (pêcheurs, randonneurs…) ont été sollicitées. Tourisme et Territoires (ancienne AD2T) travaille de concert pour organiser la mise en tourisme des tronçons opérationnels et en devenir.Les réunions de concertations avec chaque commune pour cette phase 2 concernant les secteurs 6 et 7 ont été réalisées entre janvier et juin 2021. Les communes ont alors délibéré un tracé proposé suite aux repérages et réunions.Les secteurs aménagés s'inscrivent dans la continuité de la première phase de travaux visant à aménager la partie Canal de Berry de l'itinéraire Cœur de France à vélo, et sont ainsi réalisés en cohérence avec les stratégies régionales SRADDET et SRDEII par le biais du développement de cet itinéraire identifié et de sa réponse au Schéma National et Régional des Véloroutes et Voies Vertes. Le montant de subvention UE attribué à l'opération est de 2 500 000 €, correspondant à 56,50% du CTE de l'opération. L'opération contribue également à l'indicateur SO12 « Nombre de kilomètres de véloroutes réalisés », avec une valeur prévisionnelle du projet de 29, 5 km.

N° PDA	Avis des tiers experts – Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation
00028735	DETE - Claire GUYONNET - Avis du 31/10/2024	Favorable	Avis favorable de ma part.						
00023098	Laurent SAVIGNAC - Direction du Tourisme Avis reçu le 29/10/2024	Favorable	Il s'agit de la 2ème grande phase d'aménagement du canal de Berry à vélo qui s'inscrit dans la véloroute d'intérêt national Cœur de France à vélo. Cette opération s'inscrit complétement dans la stratégie touristique régionale à l'horizon 2030 ; Elle est financièrement accompagnée par le Conseil régional dans le cadre de la convention associant la région et le département du Cher. Il est important de souligner que ces 2 premières tranches seront suivies de 3 autres pour finaliser l'entièreté du projet et se connecter à « La loire à vélo » pour former un grand tour cyclable de 10 jours entre Loire et Berry. En conséquence la Direction du tourisme émet un avis positif sur cette opération stratégique pour le développement touristique des territoires traversés.						

N° PDA	Informations budgétaires – Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC	FEDER – Montant	FEDER – %	FSE+ – Montant	FSE+ – %	Région CVL – Montant	Région CVL – %	Autres régions – Montant	Autres régions – %	Etat – Montant	Etat – %	AELB – Montant	AELB – %	Département – Montant	Département – %	Commune – Montant	Commune – %	EPCI – Montant	EPCI – %	Autres publics – Montant	Autres publics – %	Autofinancement public – Montant	Autofinancement public – %	Fonds privés – Montant	Fonds privés – %	Autofinancement privé – Montant	Autofinancement privé – %
00028735	Investissement	9005-052-2045-21952-081	266 622,15 €	HT	159 973,29 €	60,00%																	43 604,04 €	16,35%	63 044,82 €	23,65%				
00023098	Investissement	9005-2045-21946	4 424 522,51 €	HT	2 500 000,00 €	56,50%			900 000,00 €	0,2034															1 024 522,51 €	0,2316				

(Financements proposés: Union européenne = FEDER, FSE+; Dépenses publiques nationales = Région CVL … Autofinancement public; Dépenses privées = Fonds privés, Autofinancement privé)

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00028735	RCO22 : 0,05	RCR29 : 2 RCR31 : 50 RCR32 : 0,01	La Commune de Briare, située dans le département du Loiret, a initié une démarche de maîtrise de l'énergie et donc de la consommation énergétique de son patrimoine bâti. Elle a ainsi diligenté une phase d'études préalable ayant permis d'identifier 5 bâtiments devant faire l'objet de diagnostics énergétiques poussés et qui représentent un intérêt patrimonial. C'est le cas de la mairie qui, dans un premier temps, ne devait faire l'objet que d'une rénovation thermique, mais pour laquelle la commune a décidé de finalement y installer une production de chauffage géothermique. La solution de géothermie sur sondes envisagée doit permettre de couvrir 100% des besoins en chaleur de ce bâtiment de 672 m² et de produire 50 MWh/an d'énergie ENR. Le programme de travaux doit permettre une réduction de 52 % des besoins énergétiques. Le périmètre de la présente opération ne concerne que l'installation de la production de chauffage géothermique.
00023098	SO12 : 29, 5 km		D'un linéaire d'une longueur totale de plus de 192 kilomètres dans le Cher, le tracé de l'itinéraire cyclable du Canal de Berry traverse 35 communes, dont les principales agglomérations du département, et touche de ce fait près des deux-tiers des habitants du Cher. Le Syndicat du Canal de Berry a pour mission principale de mener à son terme l'aménagement d'une véloroute paysagère sur la totalité du linéaire des berges du Canal de Berry. Cet itinéraire cyclable représente la partie la plus vaste de l'itinéraire Cœur de France à vélo. Pour sa réalisation, l'aménagement de la partie « Canal de Berry » sur cet itinéraire a été divisé en plusieurs phases opérationnelles depuis 2015 : ainsi, après une première phase de travaux achevée en 2021 sur un linéaire d'environ 92 km et traversant 15 communes, une deuxième phase permet d'achever le projet. Cette deuxième phase concerne un linéaire de 107 km et traverse 20 communes. Elle est décomposée en 5 secteurs opérationnels dont deux concernés par l'opération FEDER présentée ici : -Secteur 6 permettant de relier Bouges à Saint-Juste en passant par l'abbatiale de Plaimpied-Givaudins sur 7, 5 km ; -Secteur 7 permettant une connexion directe à la Loire à vélo à Marseilles-lès-Aubigny en direction de La Chapelle-Hugon sur 22 km.